



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 15 octobre 2013
(OR. en)**

**14241/13
ADD 1**

PV/CONS 44

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3259^e session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES)**
tenue à Bruxelles, le 30 septembre 2013

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

Liste des POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (doc. 14072/13 OJ/CONS 44)

2. Document de réflexion: ensemble de mesures législatives relatives à la politique de cohésion [première lecture] 3.

*

* *

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil)

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique, conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Document de réflexion: ensemble de mesures législatives relatives à la politique de cohésion [première lecture]

doc. 13796/13 FSTR 105 FC 63 REGIO 196 SOC 700 AGRISTR 101
PECHE 387 CADREFIN 236 CODEC 2054

Le Conseil:

- a été informé des questions politiques en suspens les plus pertinentes dans le cadre des trilogues avec le PE menés dans l'esprit du document de réflexion (doc. 13796/13);
- a eu un échange de vues fructueux, au cours duquel les ministres ont réagi aux principales questions en suspens et aux éventuelles mesures à prendre.

La présidence a indiqué que, tout en respectant la position du Conseil conforme aux conclusions pertinentes du Conseil européen, elle examinera les possibilités d'introduction de garanties supplémentaires dans le concept de conditionnalité macroéconomique afin de réduire au minimum les conséquences imprévues liées à son application. En ce qui concerne la réserve de performance et le préfinancement, la présidence examinera ce qui peut être fait dans les limites du profil de paiement pour le prochain CFP. Pour ce qui est des taux de cofinancement, la présidence a noté que toutes les modifications à apporter dans ce domaine devraient être équilibrées. Enfin, elle a pris note des réserves exprimées par les États membres au sujet des questions liées au FSE.